

2 orig^{ns} + 1 copie le 20-3-53

DÉPARTEMENT
de la
Manche-Maritime
ARRONDISSEMENT
Cherbourg
CANTON
Royan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de Royan

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 Février 1953 19

OBJET :
honoraires
avocat
3020
NOMBRE
de
votants municipaux
pris part au vote :
DATE
de l'archivage, à la porte
municipale, du compte
de la séance :

L'an mil neuf cent cinquante trois, le 26 du mois
de Février, le Conseil Municipal de Royan
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. Regazzani, Maire, en session

	ordinaire
	extraordinaire

d'après convocations faites le 21 Février 1953 19.

Etaient présents : MM. Regazzani, Veyssière, Rochedoreux
Chamboulan, Prugnaud, Bajard, Guillaud, Dufour, Lafage
Couill, Bouchet, Baudet, Péraudeau, Gasseq, Fouget

Absents : MM. _____

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Bajard, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a _____

Est approuvée la note d'honoraires de Me Ippolite,
du montant de 15.000 frs pour défense de la ville dans
l'affaire ville/Seguin.

APPROUVE

La Rochelle, le 14 Mars 1955

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : Husson.

Fait et délibéré à **ROYAN**

les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. **les membres présents.**

N'ont pas signé : MM.

vote a eu lieu au public, établir à la désignation de te (Art. 51 de la loi ril 1884).

ionner à la suite qu'ils a empêchés er (Art. 57 de la loi pale).